

Après deux années de Covid et de masque à supporter, le thème de la fête de cette année est

« Bas les Masques, Haut les chapeaux »

Passoises, Passois, quelle que soit la forme ou la couleur du chapeau, portons-le bien haut à chaque manifestation tout au long de notre fête !



*** PAS-EN-ARTOIS *** INFOS *** Juillet 2022 *** N° 21 ***

2022

SAMEDI 23 JUILLET

10 h **CONCOURS de PÉTANQUE** sur herbe
organisé par l'US Pas - Renseignements au 03 21 48 50 48
19 h **SOIRÉE DISCO** animée par DJ Rémi
avec repas (adulte 15 € / enfant 10 €)
organisée par le comité des fêtes - Réservation au 07 86 88 77 69 ou 06 73 31 29 88

DIMANCHE 24 JUILLET

7 h à 15 h **GRANDE BROCANTE**
organisée par les Ch'tits Pongistes
Buvette et restauration - Inscription au 03 21 48 21 98
14 h 00 **Départ du grand DÉFILÉ**
Thème sur les chapeaux
avec Dragon Musik, Country club de Frévent, Chrysalides de Doullens
et chars des associations de Pas-en-Artois
17 h 00 **SPECTACLE Come back 80**
Jacques et son alligator
Tirage tombola du comité des fêtes (nombreux lots)
19 h 00 **APÉRITIF** concert animé par Sonic Musette

LUNDI 25 JUILLET

10 h à 13 h **CONCOURS DE TIR et de JAVELOT**
salle de l'Abreuvoir
18 h 00 **MATCH AMICAL** au stade Emile Malingue
20 h 30 **CHASSE à la Bitarde**
organisée par la Société de Chasse - Pâturage Beussart

MARDI 26 JUILLET

10 h à 13 h **CONCOURS DE TIR et de JAVELOT**
salle de l'Abreuvoir
13 h 30 **REPAS** organisé par la Truite de Pas
Réservation au 09 85 22 04 04
20 h 30 **SOIRÉE DANSANTE**
organisée par les Hirondelles de Pas
23 h 30 **FEU d'ARTIFICE** sur le stade

Attractions foraines
Fête de Pas-en-Artois

BAS LES MASQUES, HAUT LES CHAPEAUX

Qui a bonne tête ne manque pas de chapeau...

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 juin 2022 à 19h00

1/ DELIBERATION

Maîtrise d'œuvre des travaux connexes pour l'Aménagement Foncier Agricole :

M. le maire informe le conseil municipal de la commune de PAS-EN-ARTOIS de la lettre reçue du président de la commission intercommunale d'aménagement foncier dans le cadre des opérations de d'aménagement foncier des communes d'AMPLIER, FAMECHON, HALLOY, MONDICOURT, ORVILLE, PAS-EN-ARTOIS, POMMERA et THIEVRES.

Le conseil doit, conformément aux dispositions de l'article L.133-2 du code rural et de la pêche maritime indiquer s'il entend assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes à l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental, décidés par la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Le financement de ces travaux est assuré par une subvention du conseil Départemental applicable au montant hors taxes des travaux.

M. le maire rappelle que par délibération en date du 11 Avril 2012, la commune a demandé que soit réalisé un aménagement foncier intercommunal. Il communique au conseil l'estimation du coût des travaux sur le territoire de la commune à la charge de la commune, estimé au stade de l'enquête Projet à 85 791 euros HT.

Le conseil, après en avoir délibéré :

- Décide de reporter sa décision à la prochaine séance.

2/ DEVIS

a/ Grosses réparations sur chemins communaux :

Monsieur le Maire donne lecture du devis de la Société Balestra pour la réfection des chemins communaux suivants :

Chemin de Saint Léger vers Hénu : 15 845,90 € HT

Chemin d'Hénu vers Saint Léger : 5 257,65 € HT

Chemin du bois du châtelet : 2 068,00 € HT

Chemin du Fétel : 8 173,50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de réaliser par 12 voix pour et une abstention :

Chemin de Saint Léger vers Hénu : Dérasement des accotements pour 1 856,00 € HT.

Chemin d'Hénu vers Saint Léger : Dérasement des accotements pour 1 680,00 € HT.

Chemin du bois du châtelet : Dérasement des accotements pour 2 068,00 € HT.

Chemin du Fétel : Réparation du chemin, pose d'un drain et d'un enrochement : 8 173,50 € HT

b/ Débroussailleuse :

M. le Maire présente 3 devis pour une machine Husqvarna 555RXT :

Cap'Oise : 1 131,39 € TTC.

Loxagri Lambin : 1 122,00 € TTC.

Frévent Motoculture Services : 1 299,00 € TTC.

Le devis Loxagri Lambin est retenu.

d/ Devis réfrigérateur :

M. le Maire présente 3 devis :

Réfrigérateur-Congélateur Hotpoint : 337,65 € TTC

Réfrigérateur Indesit : 379,00 € TTC

Réfrigérateur-Congélateur Samsung : 613,27 € TTC

Le réfrigérateur Indesit est retenu (fourni par Amazon)

3/ DOSSIERS EN COURS :

a/ Projet de statuts du SIVU :

M. le Maire et M. Cottin présentent à l'assemblée un compte rendu de la réunion avec les maires des communes concernées qui s'est déroulée le mercredi 8 juin en mairie.

Une visite des bâtiments avec les maires des communes concernées étant prévue le mercredi 6 juillet à 18h00, il invite les conseillers intéressés à y participer.

b/ Tirage au sort des représentants des associations :

M. le Maire rappelle que, lors de la dernière séance, il a été décidé la création d'une commission « Subventions aux Associations ». MM. Marc François, Claudine Ménard, Emilie Borowiak et Vanessa Lavillette avaient été désignés pour représenter le Conseil municipal au sein de cette commission.

Il est procédé au tirage au sort de 5 représentants titulaires des associations et de 5 remplaçants en cas de désistement de titulaires :

Représentants titulaires :	Représentants remplaçants :
1/ Comité des Fêtes	6/ A portée de mains
2/ Amicale de Pêche	7/ Les Chtis Pongistes
3/ ACPG	8/ Club de l'Amitié
4/ AFR	9/ Chanteurs d'un jour
5/ Club de javelot	10/ Les Hirondelles de Pas-en-Artois

4/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Fête communale :

M. le Maire donne lecture du programme des animations prévues.

Une collation (tarte et boisson) sera servie aux participants du défilé sur présentation de coupons.

Les tours de manège gratuits seront distribués le mardi à 18h00.

b/ Implantation de nouveaux commerces :

Monsieur Fabien JONARD intervient pour signaler qu'il reçoit régulièrement des demandes de location de locaux pour l'implantation de commerces. (Fleuriste, esthéticienne, coiffeur-barbier, ...)

Il ne peut pas y répondre favorablement car il n'y a pas de proposition de locaux à louer.

Il demande s'il ne serait pas possible d'adresser un courrier aux propriétaires. Il indique également que certaines communes versent une subvention d'aide à l'installation de nouveaux commerces.

Décision à la prochaine réunion.

Etat Civil

Tous nos vœux de bonheur à :

- Christophe DUVAL et Stéphanie SAGOT mariés le 18 juin.
- Alexandre BRASSEUR et Elodie GAUDEFROY mariés le 02 juillet.

Nous déplorons la disparition de Madame POTEVIN-ANSART Marie-Antoinette décédée le 27 mai.

Fête Nationale 2022

13 juillet :

- Retraite aux flambeaux à partir de 20h30. Départ de la Grand Place pour un défilé dans le village animé par l'Harmonie de Pas-en-Artois.

14 juillet :

Commémoration au monument aux morts avec l'Harmonie municipale à 14h30 suivie d'un vin d'honneur.

Défilé jusqu'au terrain du jeu de paume où des jeux organisés par les Associations attendront petits et grands.



Réservation des repas organisés à l'occasion de la fête communale :

Samedi 23 juillet à partir de 19h00 :

Soirée « Les années Disco » organisée par le Comité des Fêtes

Menu

Apéritif

Assiette froide

Grillé aux pommes (Glace pour les enfants)

Prix : 15 € pour les adultes, 10 € pour les enfants de moins de 14 ans.

Une boisson sera offerte aux personnes se présentant avec un accessoire « Disco » (chapeaux, lunettes disco, perruques, déguisement, ...)

Réservation auprès d'Annie (3, rue d'en bas -Téléphone : 07 86 88 77 69) les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30

Règlement à la réservation. **Places limitées**



Mardi 26 juillet à partir de 13h00, rue des Montagnes :

Repas champêtre organisé par l'Association « La Truite de Pas »

Apéritif offert

Entrée

Pot au feu

Fromage et dessert

Prix : 13 €

Réservation auprès d'Annie (Téléphone : 07 86 88 77 69) les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30.

Règlement à la réservation. **Places limitées.**

Concours de Pêche le samedi 16 juillet :

La Truite de Pas vous donne rendez-vous rue de Basse Boulogne face au Château (mare) pour une journée de pêche :

Le matin à partir de 9h00.

Inscription sur place :13 €.

Un lot à chaque participant

Après-midi « Spécial Grosse truite » à partir de 14h00

Inscription 15 €. Partage des truites en fin de journée.

Restauration et buvette sur place.

Recensement 2023 :

Un recensement aura lieu sur notre commune en 2023. A cette occasion, deux agents recenseurs seront recrutés.

Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie le matin ou s'adresser à l'adjoint chargé du recensement, M. Marc François avant le 26 août 2022.

